

CONFÉRENCE SOCIALE, TAXATION DE LA CONSOMMATION MACRON VEUT EN FINIR AVEC LA SÉCURITÉ SOCIALE !

Conférence de dupes

La « conférence sociale » sur le financement du modèle social, proposée par Emmanuel Macron, à l'image du « conclave » sur les retraites, constitue un nouveau piège tendu aux organisations syndicales, pour les associer à une remise en cause profonde de la Sécurité sociale à travers l'un de ses piliers : le financement par la cotisation sociale.

Comme pour le « conclave », le cadre de cette conférence sociale est déjà défini et verrouillé. Pour preuve, les propos du Président de la République lors de son entretien télévisé du 13 mai dernier, sur la Sécurité sociale, qui affirme que « *Son financement repose beaucoup trop sur le travail (...), il y a la consommation, il y a d'autres choses* »... Là encore, la cour des comptes, outils de propagande du gouvernement agite l'épouvantail du déficit qui serait « hors de contrôle », stratégie bien rodée pour venir légitimer des choix politiques ultra-libéraux.

Un seul financement, la cotisation

Proposer de taxer la consommation pour financer la Sécurité sociale est une nouvelle attaque contre la cotisation sociale qui est au cœur de son financement.

Pourquoi un tel acharnement sur la cotisation sociale ?

Tout simplement parce que la cotisation sociale est une part de la richesse produite par les travailleurs, qui ne va ni dans les poches du patronat et ni dans celle des actionnaires mais dans un pot commun : la Sécurité sociale, afin de financer la santé, les retraites, les prestations familles.

La cotisation sociale représente la part du salaire dite socialisée et toute diminution des cotisations sociales versées par l'employeur est une baisse du salaire socialisé, et donc du salaire. Par conséquent toute baisse de cotisation sociale au profit du patronat est payée d'une manière ou d'une autre par les salariés (baisse des remboursements de la « Sécu », réduction des pensions de retraite, etc.).

Dénoncer le coût du capital

Depuis des décennies, le patronat qui défend ses seuls intérêts mène, avec la connivence des gouvernements, une guerre acharnée à la cotisation sociale en parlant de « charges sociales », de « coût du travail » afin de récupérer pour ses propres profits, cette part concédée à la protection sociale des salariés et de leur famille.

Petit à petit, le patronat bénéficie d'exonérations de cotisations sociales (Plus de 80 milliards en 2024), qu'il ne réinjecte pas dans la création d'emploi mais qu'il se met dans la poche et celle des actionnaires.

Pour rappel :

- les entreprises du CAC 40 ont reversé près de 100 milliards d'euros à leurs actionnaires en 2024, sous forme de rachats d'actions et de dividendes.
- ArcelorMittal, qui s'apprête à licencier des centaines de salariés sous le regard complaisant du président de la République, a racheté pour 9,4 milliards d'euros d'actions, soit 50% de sa capitalisation boursière en 2024.

Les cadeaux aux entreprises à travers les exonérations de cotisations sont compensés en partie par l'impôt, qui, de fait, ne va pas financer l'école ou d'autres services publics.

Face à des choix budgétaires de l'État de plus en plus tendus, Emmanuel Macron propose à présent de taxer la consommation pour financer la Sécurité sociale. C'est un nouveau cap qui est franchi, car la taxation de la consommation est la manière la plus injuste de faire payer les plus pauvres au profit des plus riches !

LA FNPOS CGT DÉNONCE FERMEMENT CETTE «CONFÉRENCE SOCIALE» DONT LE SEUL BUT EST LA MISE À MAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE EN S'ATTAQUANT À SON SYSTÈME DE FINANCEMENT.

LA FNPOS CGT DÉFEND UNE SÉCURITÉ SOCIALE À 100 % DONT LE FINANCEMENT REPOSE UNIQUEMENT SUR LA COTISATION SOCIALE.

MOBILISONS-NOUS LE 5 JUIN POUR UN FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET DU SYSTÈME DE RETRAITE QUI CONTINUE À REPOSER SUR LA COTISATION SOCIALE C'EST-À-DIRE LA RÉPARTITION DES RICHESSES.

MOBILISONS-NOUS POUR IMPOSER L'ABROGATION...